

Animateur en signalisation temporaire de chantier

PUBLIC VISÉ

- Encadrants, assistants et conseillers de prévention souhaitant devenir animateur en matière de signalisation temporaire de chantier et former ses collègues à cette thématique.

OBJECTIFS

- Elaborer un projet de formation interne à la signalisation temporaire de chantier, intégré à la démarche de prévention,
- Organiser, animer et évaluer une formation interne à la signalisation temporaire de chantier

CONTENU

- Les règles de la signalisation temporaire de chantier :
 - Règles élémentaires,
 - Les catégories de signalisation,
 - Les caractéristiques des panneaux,
 - La signalisation des personnes,
 - La signalisation des véhicules,
- Réglementation en matière de signalisation temporaire de chantier
- Pédagogie adaptée à la signalisation temporaire de chantier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mixte d'apports théoriques et de mises en pratique (étude de cas, ateliers, mise en situation opérationnelle).

DURÉE

10h de face à face pédagogique (une journée et demie)